

internationaux. La SEE favorise le commerce extérieur et l'investissement à l'étranger en fournissant des services de gestion des risques, notamment de l'assurance et du financement, aux entreprises canadiennes et à leurs clients dans le monde entier. Elle relève du Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874